



Votre conseiller :
Sophie ROYER
Mail : sophie.royer@bpbfc.fr

BEAUNE CENT VIGNES
12 RUE GUSTAVE EIFFEL
21200 BEAUNE
Fax : 03 80 26 34 09
Tel : 03 80 26 34 00
(appel non surtaxé)

www.banquepopulaire.fr/bpbfc
TONALITE PLUS : 08 01 01 00 29
(appel non surtaxé)
Code : 089090

14ppp03r2v9s - BP -
1/1 - 8715/26201 - 34719 - 002119249 - DD - 600



COMPTABILISÉ

GFA HERITIERS AF-GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

VOTRE COMPTE COURANT N° 62421470006
IBAN FR76 1080 7004 9362 4214 7000 604

GFA HERITIERS AF-GROS
BIC CCBPFRPPDJN

DATE COMPTA	LIBELLE/REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	DEBIT EUROS	CREDIT EUROS
	SOLDE CREDITEUR AU 31/10/2022				258,00
07/12	EUROVIREM. SEPA EVI DOMAINE A.F.GROS FMZRH2G	07/12	07/12		26 477,96
	TOTAL DES MOUVEMENTS			0,00	26 477,96
	SOLDE CREDITEUR AU 30/12/2022*				26 735,96 dk

(* Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
- Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct -

VOTRE COMPTE COURANT N° 62421470006

RELEVÉ N° 4 AU 30/12/2022

DATE	DETAIL DES VIREMENTS SEPA RECUS	CREDIT EUROS
07/12/2022	DOMAINE A.F.GROS AGRIFRPP810C01202212061420577739804 fermages recolte 2021	26 477,96

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

A la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, l'assurance des personnes et des biens c'est aussi notre métier.



DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Désignation et adresse

Identifiant	Droit
PBD5RR	PROPRIETAIRE

GFA HERITIERS AF-GROS

Taxes foncières 2022

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	%	%	%	%	%	%	
Taux 2022	%	%	%	%	%	%	
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2021							
Cotisation 2022							
Variation	%	%	%	%	%	%	

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	22,26 %	%	2,09%	37,47%	%	7,19%	0,225%	
Taux 2022	22,26 %	%	2,22%	37,47%	%	6,98%	0,189%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles	581		581			726	581	
Cotisation 2021								
Cotisation 2022	129		13			51	1	194
Variation	%	%	%	%	%	%	%	

Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État						
Base collectivité					Droit proportionnel :	
					Droit fixe :	

<p>En fin d'année 2022, de nouveaux services en ligne seront accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr, vous devrez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 885114322. Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations. La base communale des terres agricoles exonérée est de 145 €.</p> <p>Références administratives : 210 51 021 051 714 714 P L</p>	Frais de gestion de la fiscalité directe locale	8
	Dégrèvement Habitation principale	
	Dégrèvement JA État	
	Dégrèvement JA Collectivité	
Montant de votre impôt		202

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023. Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 Paris). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP BEAUNE

1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094

21203 BEAUNE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 46 68 668 686 479
Référence de l'avis : 22 21 4331184 44

3404-014523-0067-2



GFA HERITIERS AF-GROS
5 RUE GRANDE RUE
21360 POMMARD

Numéro de propriétaire : 714 +00248 T

Département d'imposition : 21
COTE D'OR

Commune d'imposition : 714
VOSNE-ROMANEE

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 21051

Somme à payer

202,00 €

Date limite de paiement : 17/10/2022

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

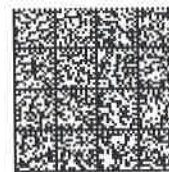
• pour le paiement de votre impôt :
SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
Tél : 03 45 42 19 22

• pour le montant de votre impôt :
SDIF DIJON
SECT. FONC
25 RUE DE LA BOUDRONNEE
21047 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 28 65 65

* (service gratuit + coût de l'appel)

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Vous pouvez payer cette somme en utilisant le talon de paiement joint à la fin de l'avis.